

9. ECONOMIE-TOURISME

9.1 Diagnostic

• Le tourisme

Dotée par la nature d'un environnement sublime, Montreux était d'autant plus vouée au tourisme que son territoire, coincé entre lac et montagne, n'offrait aucune perspective de développement pour l'industrie.

A la fin du XIXe s, à l'instar de stations telles que St-Moritz ou Zermatt, l'engagement pour la station lémanique a conduit les entrepreneurs locaux à rompre avec leur culture ancestrale et très " terrienne " pour inventer une industrie qui se sert des sites montreusiens pour vendre son image pittoresque. Une ville entière est née autour de cette idée. On a construit sur des montagnes des palaces aux façades baroques, on a copié, reproduit des chalets pittoresques, on a réalisé un formidable réseau de chemins de fer qui sillonne la montagne pour accéder aux sites les plus élevés, on a aménagé des quais avec des parterres fleuris et des arbres exotiques. Ce produit n'est pas particulièrement la culture attachée au lieu, mais plutôt une représentation idéaliste d'une Suisse éternelle¹.

Le paysage a changé et les exigences de la clientèle touristique ont aussi évolué. Globalement, le tourisme montreusien conserve une place prépondérante dans l'économie locale et l'impact d'événements aussi prestigieux que le Festival de Jazz, la Rose d'Or ou le Symposium TV est très important, tant pour la renommée internationale de la Riviera que pour les retombées économiques qu'ils dégagent. Toutefois, malgré ces indéniables succès, la diversification recherchée (congrès, tourisme de santé, tourisme vert, événements sportifs, etc.) et le fort engagement de la région Vevey-Montreux en faveur de la promotion économique et touristique, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie est en nette régression (total de 492'282 nuitées en 87 contre 363'685 en 97), tandis que la moyenne des séjours n'excède pas 2.59 jours en 97.

Ce constat peut certes être imputé à la crise généralisée qui a frappé le tourisme suisse

ces dernières années, mais aussi à des problèmes spécifiques :

- une hôtellerie orientée essentiellement vers le luxe,
- une qualité d'accueil médiocre,
- une certaine dichotomie existante entre la réalité urbaine et le tourisme à Montreux.

En fait, une image " vieillotte " est attachée à cette ville. C'est peut-être dû, en partie, au fait qu'elle gère mal ses contradictions et que les anciennes réalisations restent les seuls symboles, les seuls repères forts pour la population (à part quelques exemples comme l'auditorium Stravinsky ou le Panoramix Express).

Par ailleurs, un autre décalage semble de plus en plus difficile à gérer aujourd'hui, c'est celui qui existe entre la ville et son industrie du tourisme : en grandissant la station touristique est devenue ville, avec ses quartiers de villas, ses immeubles collectifs, ses travailleurs pendulaires, ses problèmes de circulation, etc. La croissance urbaine a suivi sa logique indépendamment du microcosme touristique qui lui, a continué à se développer selon ses critères exclusifs, souvent déconnectés du territoire. Il en résulte une situation assez particulière, comme par exemple le cas du Festival de Jazz, qui a 30 ans et a acquis une renommée internationale, mais qui a une influence somme toute limitée sur l'animation socioculturelle locale². (Toutefois, la récente mise en place du festival off améliore la situation).

En définitive, la vocation initiale de Montreux reste d'actualité. Le tourisme, en particulier l'industrie des festivals et des congrès, demeurent le principal moteur de l'économie. La ville, ainsi que la région, en bénéficient largement, notamment du point de vue de la renommée internationale. Les touristes sont là, c'est déjà beaucoup, mais comment prolonger leur séjour au-delà d'un concert de jazz à l'auditorium Stravinsky ou d'une excursion en petit train aux Rochers de Naye ?

¹ Ah ! Dieu ! que la Suisse est jolie ! B. Crettaz, publication de l'EPFL 1997.

² Les retombées économiques (hôtellerie, appartements loués, stands, restauration, commerce) sont estimées à 12 millions de francs (selon étude HEC 1997) mais elles restent très concentrées géographiquement. La synergie avec d'autres activités touristiques reste, à notre sens, très faible.

Le climat particulièrement doux, les richesses naturelles, la tranquillité, l'harmonie des sites, le patrimoine historique, l'offre culturelle sont des atouts sur lesquels on peut compter, encore faut-il s'appuyer sur un concept qui met en synergie ces potentialités et ces richesses, même modestes, qu'offre le territoire avec les activités maîtresses de l'industrie touristique.

• **Les autres secteurs de l'économie**

La notoriété du cadre pour l'accueil d'entreprises, renforcée par le caractère international de l'agglomération Vevey-Montreux (Nestlé, Arès Serono, etc.), ainsi que l'effet d'entraînement qu'offre l'industrie touristique constituent d'indéniables atouts pour l'économie, contrebalancés il est vrai par des disponibilités réduites et des infrastructures pas toujours favorables.

L'apport des festivals et des congrès est déterminant pour de nombreuses petites entreprises; par contre, si des synergies existent entre l'industrie touristique et différents secteurs de l'économie (cliniques spécialisées, instituts de formation), on remarque que d'autres secteurs ont tendance à évoluer indépendamment. Par ailleurs, les défauts de structure du commerce ont été soulignés, qui mettent en évidence des carences, tant par rapport aux besoins de la population locale, qu'à ceux de la clientèle touristique.

Du point de vue urbanistique, on constate que les activités artisanales et industrielles ont pratiquement disparu ou se sont déplacées sur des sites plus commodes, par exemple vers la jonction de l'autoroute (voir paragraphe consacré aux aires d'activités, p. 27). Les potentialités de restructuration offertes dans les pôles de Clarens et Montreux-centre (Corsaz) sont l'occasion d'inverser la tendance résidentielle et d'affirmer la vocation mixte de ces secteurs.

9.2 Objectifs

- renforcer et compléter les différentes tendances du tourisme montreusien,
- mieux tirer parti des potentialités et des richesses offertes par le territoire,
- renforcer les synergies entre l'économie, le tourisme et la ville,
- soutenir la promotion économique et touristique régionale par le rayonnement de Montreux, développer l'hôtellerie en priorité.

9.3 Principes

• **Tourisme urbain :**

hôtels chics, congrès, spectacles, manifestations sportives, festivals, etc. sont les fleurons du tourisme montreusien mais les commerces, la gastronomie, les rues et places piétonnes contribuent ainsi largement à l'attrait touristique et de ce point de vue, des efforts restent à fournir :

- compléter l'offre en matière de sport (salle omnisports, bains de Clarens, terrains de la Saussaz) dans une vision globale, en collaboration avec les autres communes de la Riviera,
- encourager l'animation des villages, voire la décentralisation d'animations liées aux festivals,
- étudier la possibilité d'aménager un lieu de spectacle en plein air, par exemple dans les hauts, qui associerait la qualité de la prestation artistique et le fabuleux paysage montreusien (voir 9.4. commentaires),
- promouvoir le réaménagement des espaces publics dans les lieux touristiques. En particulier valoriser le secteur des quais Vernex-Rouvenaz ainsi que les abords de la Baye de Montreux, dans la perspective de créer un trait d'union fort entre le Montreux des rives du lac, la vieille ville et au-delà les gorges du Chauderon,
- compléter l'offre en hôtellerie de moyenne gamme,
- réaliser un parking pour les cars en un lieu mieux approprié que la Place du Marché,
- intensifier les synergies entre l'industrie des spectacles/congrès et l'offre culturelle, commerciale, gastronomique.

• **Tourisme culturel / historique :**

deux thèmes principaux servent de références dans ce domaine : le Montreux d'avant le tourisme (les villages, les châbles, le vignoble, les routes de Jaman) et celui de la Belle Époque (les grands hôtels, les quais, les parterres fleuris, les trains et funiculaires pittoresques, les panoramas, etc) :

- tirer parti du potentiel existant, mettre en valeur les sites et objets pittoresques en ayant soin d'"exploiter" plus intensément, mais avec cohérence, ces deux périodes de l'histoire de Montreux,

- protéger efficacement les fleurons de l'hôtellerie montreuusienne, non seulement du point de vue de l'objet en tant que tel et son environnement, mais aussi bien du point de vue de leur fonction,
 - étudier l'opportunité de compléter l'offre culturelle, en concordance avec les principaux thèmes du tourisme montreuusien (belle-époque, musique, etc.),
 - redéfinir toute la signalétique touristique, en termes de design, de positionnement et d'objets à signaler (sites, curiosités, promenades),
 - reprogrammer la fête des narcisses,
 - créer des parcours thématiques et réaliser des "relais" aptes à stimuler la découverte (voir commentaires),
 - réhabiliter les richesses menacées du patrimoine,
 - maintenir, réhabiliter et compléter les moyens de transport pittoresques (trains à vapeur, funiculaires, navette lacustre en bois, promenades en barques, calèches).
- **Tourisme vert / tourisme rural :**
- rencontre un grand succès aujourd'hui, engouement pour la découverte à pied, pour le tourisme de plein air (VTT, ski de fond, raquettes) et le tourisme rural (gîtes ruraux, tables d'hôtes, produits du terroir, etc.). Le potentiel qu'offrent Montreux et la Riviera permettrait d'exploiter ces créneaux avec plus de succès :*
- compléter l'offre en itinéraires de découvertes, les baliser et aménager des points de départ d'excursion aux lieux les mieux appropriés (parking, interface TC), et encourager l'AVTP (association vaudoise du tourisme pédestre) à modifier, voire compléter, certains de ses itinéraires de randonnée pédestre pour mieux tenir compte des aspects culturels, historiques et paysagers mis en évidence dans le plan directeur (voir, en plus des schémas directeurs des p. 46 et 48, le plan cantonal des chemins de randonnée pédestre figurant en annexe, à la fin du document).
 - dans la perspective de l'évolution de la législation sur la zone agricole, encourager la mise en place d'activités complémentaires pour l'agriculture, notamment lorsqu'elles sont en rapport avec le tourisme et la mise en valeur du paysage (gîtes ruraux, camping à la ferme, vente de produits du terroir),
 - dresser une carte été/hiver des activités de plein air comprenant les itinéraires piétonniers et VTT, les étapes gourmandes et services, les pistes de ski, luge, etc.,
 - protéger efficacement les sites dignes d'intérêt et réaliser les aménagements touristiques des hauts en prenant soin de ne pas dénaturer les qualités environnementales par des infrastructures trop imposantes et inappropriées.
- **Tourisme de santé et d'enseignement :**
- une "spécialité" de Montreux avec ses nombreuses cliniques spécialisées, les lieux de convalescence, les institutions de toutes sortes, tranquillité, douceur du climat, raffinement, qualité des soins, etc., une notoriété et un dynamisme qu'il s'agit de soutenir :*
- favoriser le maintien et le développement de ces établissements,
 - protéger les sites et lutter contre les nuisances (bruit, pollution) qui pourraient porter atteinte aux qualités environnementales recherchées.
- **Autres secteurs de l'économie :**
- créer des synergies entre l'OTCM, Promove, le service de l'Urbanisme, notamment dans la recherche des sites appropriés pour l'implantation d'entreprises, la simplification des procédures ou la définition des orientations en matière touristique (aménagement d'espaces publics,...),
 - créer des conditions favorables au développement des activités, combinées avec des logements, dans les pôles urbains, notamment près des gares,
 - mettre en valeur les atouts naturels de Montreux et rechercher la qualité dans l'aménagement des aires d'activités afin de rehausser l'image de marque et l'attractivité de la commune.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL SCHEMA DIRECTEUR DU TOURISME ET AUTRES SECTEURS DE L'ECONOMIE

ECHELLE 1:25'000



EQUIPEMENTS

-  équipement culturel existant, à créer ou renforcer
-  équipement sportif existant, à créer ou renforcer
-  port à réaménager
-  plage à créer
-  remontée mécanique
-  domaine skiable
-  piste de luge
-  piste de fond

PATRIMOINE

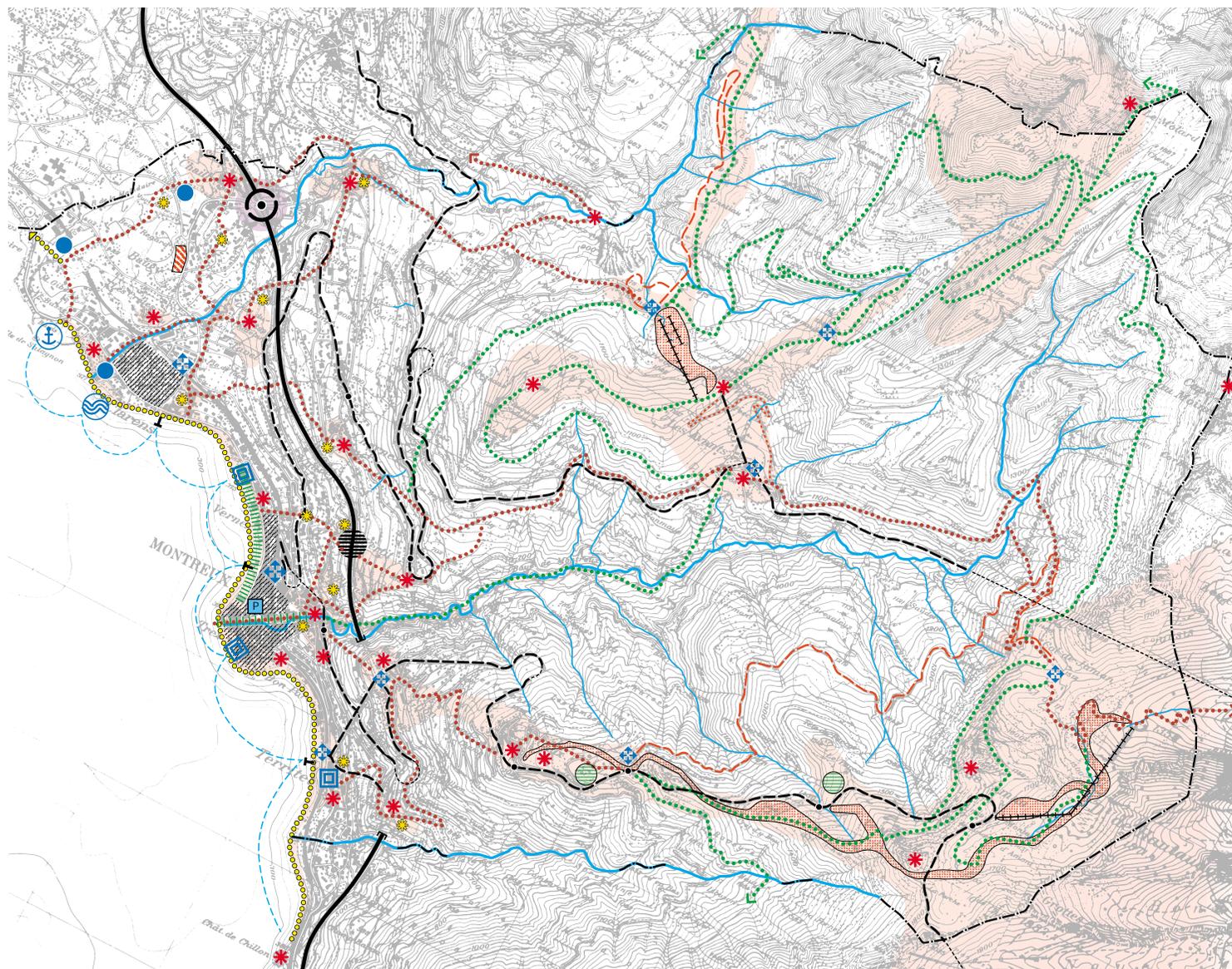
-  paysage de qualité dont la vocation touristique est à confirmer ou renforcer
-  curiosité, point de vue édifice ou ensemble remarquable
-  site potentiel pour des "jardins d'artistes" (à titre indicatif)
-  mise en valeur / requalification des sites à des fins touristiques

DEPLACEMENTS

-  chemin de fer pittoresque
 -  navette lacustre
 -  débarcadère CGN
 -  interface, étape, point de départ d'excursions
 - itinéraire de découverte à valoriser :
 -  nature
 -  culture
 -  rives du lac
 -  parking cars à créer
 -  mise en valeur des aires d'autoroute
- ## URBANISME / ECONOMIE
-  mixité habitat/activités à promouvoir
 -  jonction d'autoroute et zone industrielle à mettre en valeur
 -  zone à options

urba
plan

SEPTEMBRE 1998



9.4 Commentaires et recommandations

1 Equipements

Forte de sa vocation, Montreux se doit de disposer d'équipements qui répondent à l'attente de la clientèle touristique aussi bien que de ses habitants. Elle en est déjà largement pourvue avec des équipements tels que le casino, la salle omnisports ou l'auditorium Stravinsky, dont la renommée dépasse largement le cadre local ou régional. Toutefois, dans l'esprit de renforcer l'offre globale, apte à séduire le touriste au-delà d'un simple passage de quelques heures, ceux-ci doivent être complétés.

L'entité régionale semble être la mieux adaptée pour répondre à cette problématique, notamment pour répartir les charges, opérer le meilleur choix des sites et éviter la multiplication d'équipements similaires à peu de distance. Le territoire de Montreux offre des opportunités intéressantes pour compléter l'offre. Ce sont :

- le site du Pierrier à Clarens où l'aménagement d'une plage, consécutivement à la restructuration du port du Basset et au démantèlement des anciens bains, pourrait être réalisé,
- la salle omnisports à Clarens, qui pourrait être agrandie et transformée pour renforcer son rôle au niveau régional ou cantonal,
- la zone verte intercommunale qui comprend déjà les équipements sportifs de la Saussaz et qui dispose encore d'un potentiel d'accueil important,
- des lieux potentiellement favorables pour la création d'un musée.

Les équipements de sports d'hiver ne peuvent concurrencer les stations alpines et il est difficilement imaginable de les développer davantage. Ces installations et aménagements sont répartis sur deux sites : les Avants-Saumont - Vallon de Villard (pistes de ski, de luge et de fond) et Jaman (pistes de ski et de fond). L'usage des funiculaires pour la pratique de ces sports apporte par contre une touche très "montreusienne". Le projet de piste de bob/luge aux Gresaley, conçu en prévision de jeux olympiques, est à présent dépassé et inopportun du point de vue paysager et de la vocation de cette partie du territoire rural. L'affectation du sol doit donc être remise en cause.

2 Patrimoine

Ruraux ou urbains, courus ou intimistes, alpestres ou lacustres, Montreux offre une incroyable palette de sites à valeur touristique. La vocation de sites tels que le secteur de Jaman, l'arête de Caux, Crêt d'y Bau, le secteur des Avants, Sonloup, Le Cubly, Le Folly ou le Vallon de Villard est confirmée. Leur succès n'est pas démenti. Il s'agit plutôt de savoir gérer l'abondance des visiteurs et les activités qui se pratiquent en ces lieux. Il en est de même pour les rives du lac.

Le milieu urbain recèle également des sites de grand attrait culturel, sportif ou paysager mais quelques-uns sont des références du point de vue touristique. Eloignés les uns des autres, entourés d'un environnement banal ou encore peu accessibles, leur mise en valeur n'est pas chose aisée. Une vision d'ensemble est nécessaire pour qu'une "mise en réseau" soit possible.

A cet effet, le plan directeur pose le principe de "**Jardins d'Artistes**" ou "Jardins secrets" qui, judicieusement placés dans le territoire urbanisé contribuent à révéler ses richesses. Le concept proposé consiste en une sorte de parcours initiatique sur les pas des artistes qui ont contribué ou qui contribuent à la renommée de Montreux. On rechercherait une évocation des Bosquets de Julie, on contemplerait le jardin secret de Barbara Hendricks, conçu avec sa sensibilité conjugée avec le savoir-faire d'un paysagiste...

Ces aménagements ne sont pas nécessairement grands et coûteux : un interstice, un bout de parc, un jardin à l'abandon, voire un terrain en attente de constructions suffit. L'intérêt est surtout de les mettre en réseau et de susciter la découverte de curiosités ignorées. Ce concept est une parmi d'autres réponses possibles dans cette recherche de mise en valeur du patrimoine. L'art du jardin est dans l'air du temps et la diversité des espaces verts montreusiens, tant privés que publics, renforce cette tendance...

Mise en valeur/requalification des sites à des fins touristiques : certains sites, fort fréquentés, à l'image du secteur de la Rouvenaz, méritent d'être requalifiés afin que ne se détériore pas l'image de Montreux (voir schéma directeur sectoriel Vernex - Rouvenaz).

La "vitrine de Montreux" est en effet souvent le premier, voire le seul site visité

par les touristes. Aujourd'hui, son aménagement n'est plus à la hauteur des ambitions de la cité lémanique et bien qu'il s'agisse du "tout venant" touristique, ce n'est pas la meilleure carte de visite.

D'autres sites comme la Baye de Montreux constituent aussi des enjeux importants pour la (re)mise en valeur de la structure urbaine (voir schéma directeur sectoriel Montreux-centre).

Enfin, des sites des hauts de Montreux méritent d'être mis en valeur, dans l'optique de créer un lieu unique, un lieu de référence qui associerait la création artistique et le décor naturel des paysages lémaniques. Une sorte de relais de l'auditorium Stravinsky dans la montagne. Lieu de spectacle/concert en plein air l'été, éventuellement patinoire l'hiver, son "aura" résiderait dans cette association du fabuleux décor du lac, des montagnes et du ciel en même temps que la qualité de la prestation artistique. Deux sites sont potentiellement utilisables à cette fin : la butte non-bâtie (propriété du centre du réarmement moral) dominant Caux, accessible par route et par train et, plus en hauteur, le site du Paccot (au pied du mont) un pré situé à proximité d'une halte de train.

3 Déplacements

Assurer l'accès aux sites touristiques a toujours été un souci pour les montreusiens : c'est à Montreux qu'a été réalisé le 1er funiculaire au monde, le Territet-Glion en 1882. Depuis un immense **réseau de chemins de fer** s'est développé, qu'il s'agit de préserver, voire de compléter (remise en état du Territet - Mont fleuri, voir schéma directeur sectoriel de Territet). Outre l'aspect pratique du déplacement et l'intérêt de la découverte, l'attrait de ces chemins de fer réside dans l'image pittoresque et charmante qu'ils projettent.

Même intérêt sur le lac avec les trois débarcadères où accostent Les vapeurs de la CGN. A l'échelle locale, une **navette lacustre** traitée dans le même esprit (image désuète, bois et cuivres) compléterait favorablement l'offre pour relier le château de Chillon et Clarens, en passant par Territet, la place du Marché, le CCE, etc.

Les **itinéraires de découverte** à pied sont innombrables, assez bien balisés et accessibles depuis des points de départ d'excursion judicieusement placés ou des haltes de chemin de fer. Des améliorations peuvent

toutefois être apportées, notamment dans la partie urbanisée, pour la sélection des itinéraires, la signalisation et le balisage. Une distinction entre les itinéraires "nature" et "culture" est, par ailleurs, souhaitable (propositions de circuits à thèmes : le circuit des palaces de la belle époque, les routes de Jaman, le chemin des narcisses, etc).

Parking cars : l'utilisation de la place du Marché à des fins de parcage des cars est à remettre en cause pour rendre son attrait à cet espace majeur. Une solution pourrait être envisagée à proximité de la gare, en couverture des voies CFF (voir schéma directeur sectoriel Montreux-centre).

Mise en valeur des aires d'autoroute : un autre aspect de la mise en valeur touristique réside dans la perception, même lointaine, du paysage depuis la route. Les aires d'autoroute existantes possèdent déjà cet attrait qui pourrait être toutefois amélioré par quelques aménagements (voir schéma directeur sectoriel Pertit-Vuarennnes-Vernex).

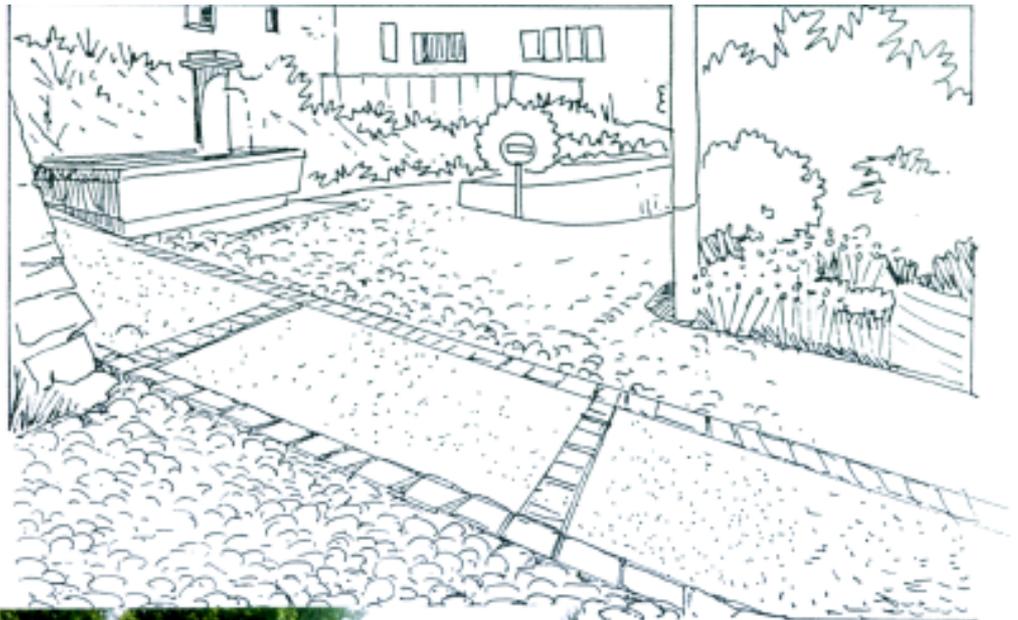
4 Urbanisme/économie

Le secteur des Grands-Prés à Baugy est d'un intérêt stratégique majeur : situé à proximité de la jonction d'autoroute et en bordure de deux axes régionaux. Ce site de 2,5 ha, en majorité en mains communales, est un des derniers à pouvoir offrir des opportunités de développement variées.

Originellement retenu pour accueillir le futur hôpital de Sully, il a fait l'objet d'une démarche d'aménagement sous forme de schéma directeur en 1992, qui prévoyait déjà une mixité d'affectation dans sa partie nord. L'introduction récente de nouveaux instruments d'aménagement du territoire dans la LATC permet d'envisager une certaine souplesse dans l'affectation, ce qui correspond bien à la vocation du secteur des Grands Prés. Ainsi la zone à options est destinée aux territoires qui se prêtent à deux ou trois affectations distinctes, en l'occurrence ici : activités / habitat/utilité publique. Le choix entre ces affectations dépendra uniquement de l'évolution des circonstances. Le schéma directeur existant pourra être adapté pour répondre aux exigences d'un PDL.

Par ailleurs, une intervention devrait être menée sur le secteur de la Foge de manière à rehausser l'attractivité de ce site, notamment du point de vue de sa structure et de la végétalisation.

Illustration



Chaulin



un jardin d'artiste...

Planchamp-
dessous



Illustration

Un lieu magique qui associerait les paysages alpins, le lac, le ciel et la musique.

